

Les présidents d'association en France : quels profils et quelles trajectoires ?

Les présidents d'association jouent un rôle important, car c'est souvent sur eux que repose le devoir d'assurer le dynamisme et la pérennité de leur organisation. Les présidents ont un profil assez marqué, qui les différencie notablement du reste de la population française. Ils sont majoritairement issus des catégories supérieures ou moyennes de la population, et ils ont souvent côtoyé le monde associatif au travers des engagements de leurs parents ou de la pratique du scoutisme dans leur jeunesse. Ce sont principalement des hommes, relativement âgés (56 ans en moyenne) et souvent retraités. Les trajectoires précédant l'accession à la fonction de président sont variées. Certaines sont très précoces au sein de la vie associative, avec une succession, voire un cumul de responsabilités. D'autres sont plus tardives : elles concernent souvent des femmes d'âge moyen investies dans les secteurs de l'action sociale, ou des hommes plus âgés, souvent retraités, œuvrant dans les secteurs de la défense des droits et des causes.

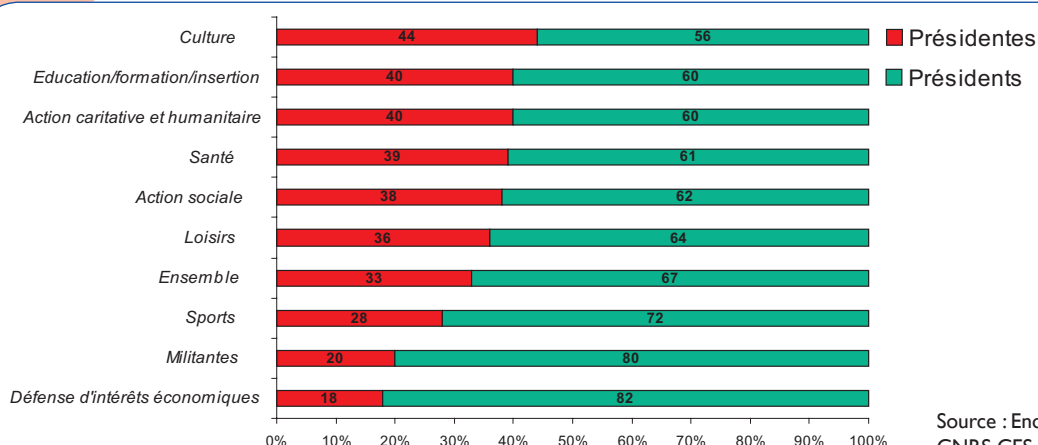
Après avoir mené plusieurs enquêtes sur le paysage associatif français et sur le profil des dirigeants associatifs, le Centre d'économie de la Sorbonne (CES) a mené, avec le concours financier du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives, une nouvelle enquête auprès des présidents d'association. Son objectif était de connaître leur origine, leur profil et leur trajectoire, à la fois dans l'association et dans l'ensemble de leur vie associative, ainsi que le mode de gouvernance de l'association. Le dernier point ne sera toutefois pas abordé dans la présente étude.

Toujours peu de femmes et de jeunes à la tête des associations, plus de retraités et de catégories socioprofessionnelles moyennes, indépendantes et supérieures

Les résultats de l'enquête confirment les principaux enseignements de celles menées en 2003 et en 2005 par le CES. Les présidents sont plus souvent des hommes (graphique 1), sont plus âgés et plus diplômés que l'ensemble de la population française âgée de plus de 18 ans. Ils appartiennent également plus souvent aux catégories moyennes, supérieures ou indépendantes, qu'ils soient actifs ou retraités (66 % contre 39%). La proportion de retraités parmi eux est en outre très importante (46%) et montre que l'on accède aux responsabilités de président souvent après avoir acquis de l'expérience et une certaine formation dans la vie associative (exception faite pour les créateurs d'association qui en sont présidents dès l'origine).

Graphique 1

Genre du président selon le secteur d'activité de l'association (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations
CNRS CES – Institutions

On trouve cependant un peu plus de femmes et de jeunes à la tête des associations employeurs, mais cette proportion s'inverse dans les très grandes associations employeurs, où les hommes assez âgés prédominent à nouveau.

Les diplômés (graphique 2) sont aussi relativement plus nombreux dans les associations employeurs, laissant supposer que la professionnalisation demande de plus hautes qualifications aux dirigeants associatifs.

Les ouvriers demeurent minoritaires à la tête des associations (3,4%). C'est dans les secteurs du sport, de la chasse et de la pêche, et de la défense des droits et des causes qu'ils sont relativement plus nombreux.

En revanche, les employés (graphique 3) sont mieux représentés, avec plus d'un président sur cinq (21%), notamment dans le domaine du sport et des loisirs.

Par ailleurs, on observe parmi les présidents une surreprésentation des salariés ou anciens salariés du public et du secteur associatif.

Entre l'enquête de 2005 et celle de 2009, on observe une légère augmentation de la proportion de femmes dans la fonction de président d'association : 33% contre 31%. Les secteurs où la présidence est la plus féminisée sont la culture (44%), l'éducation-insertion (40%), l'action caritative et humanitaire (40%), la santé (39%) et l'action sociale (38%).

Les présidents masculins restent très majoritaires dans les secteurs des sports, de la défense des droits et des causes, et la défense des intérêts économiques.

Mais plus de femmes et de jeunes dans les associations récentes

On assiste à une évolution au cours du temps qui voit la proportion de femmes et de jeunes augmenter, ainsi que celle des diplômés, mais ce phénomène touche surtout les associations récemment créées.

Par ailleurs, la part des catégories populaires stagne, ce qui tendrait à montrer qu'il y a une stabilité de l'ouverture sociale, contrairement à la progression qu'avait soulignée la précédente enquête sur le paysage associatif français (Tchernonog, 2007).

Ainsi, le renouvellement des associations serait favorable au renouvellement du profil des présidents, même s'il ne tend pas à élargir la base sociale de leur recrutement.

Une origine sociale plutôt favorisée des présidents d'association

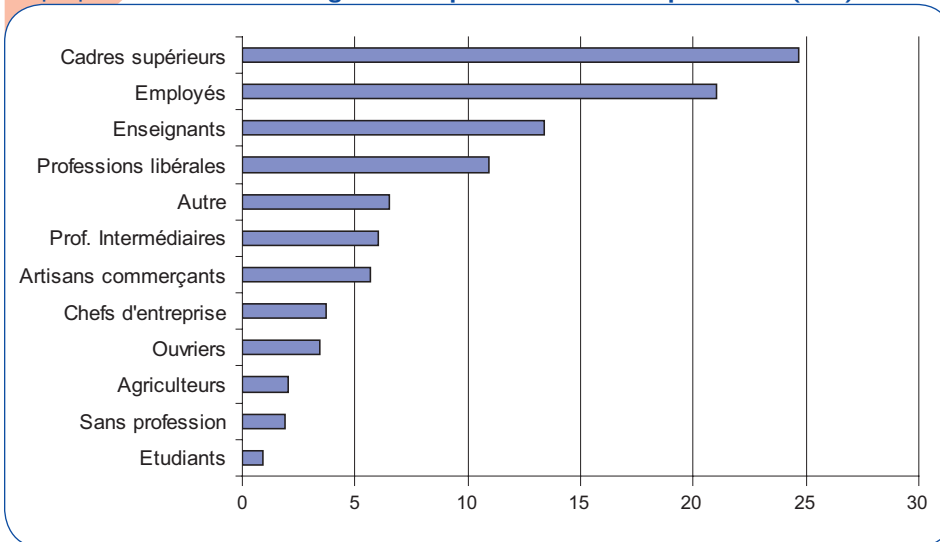
Les parents des présidents appartiennent également plus souvent aux catégories sociales intermédiaires, supérieures ou indépendantes (agriculteurs, commerçants, artisans) que la

Graphique 2 Répartition des associations selon le niveau de diplôme du président (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions

Graphique 3 La catégorie socioprofessionnelle des présidents (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions

population française dans son ensemble.

On trouve, parmi leurs pères, 30% de chefs d'entreprise, de cadres supérieurs ou professions libérales, des catégories qui ne représentaient à l'époque qu'entre 9% et 10% de la population masculine française.

En revanche, les ouvriers et les employés ne représentent que 30% des pères des présidents, contre 55% ou plus pour l'ensemble de la population masculine (Thélot et Vallet, 2000).

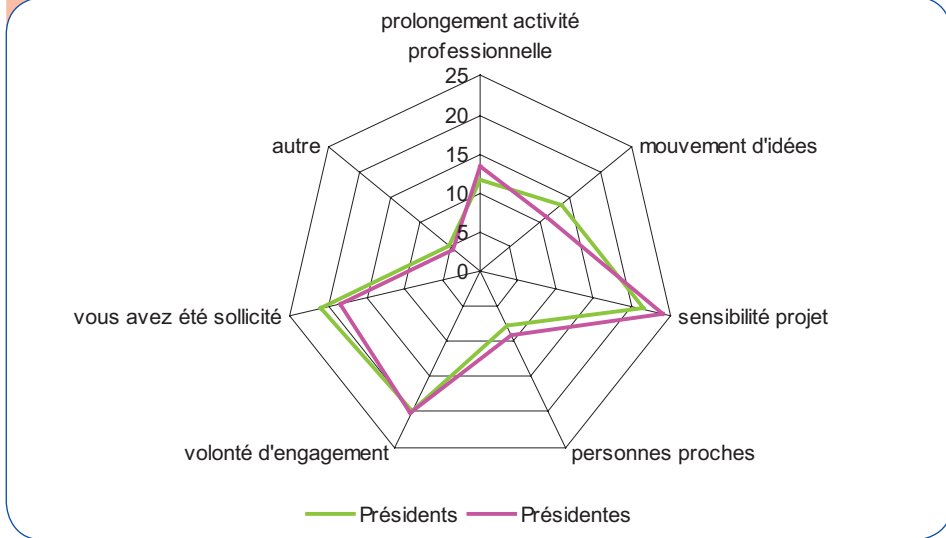
Les présidents ont été en outre assez souvent témoins de la vie associative de leurs parents, et en contact avec le scoutisme dans

leur jeunesse ; en effet, 35% ont eu un père adhérent, 31% un père bénévole, 22% un père dirigeant, et 20% ont pratiqué le scoutisme.

Ces proportions étaient inférieures pour les adhérents interrogés par l'INSEE en 2002 (Febvre et Muller, 2004).

On voit ainsi le rôle d'exemple joué par les parents, quel qu'ait été le type de leur participation associative, ce que l'on peut appeler « la transmission intergénérationnelle de la pratique associative » (Prouteau et Wolff, 2007), ainsi que le rôle de l'origine sociale et du type de socialisation sur l'engagement dans les responsabilités associatives.

Graphique 4 Motivations de l'engagement associatif selon le genre du président (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions - Base réponses

Des motivations de l'engagement associatif relativement semblables, des freins et des facilitations à la prise de responsabilités associatives différents pour les hommes et pour les femmes

La sensibilité au projet associatif est le principal motif d'engagement, particulièrement pour les femmes, suivie à égalité par les sollicitations venant du monde associatif, notamment pour les hommes, et par la volonté d'engagement (graphique 4). Les motivations liées aux mouvements d'idées, au prolongement de l'activité professionnelle et à l'entourage sont, quant à elles, moins souvent citées. Cette mise en avant de la sensibilité au projet associatif révèle le caractère relativement « personnel » ou « subjectif » des motivations.

Par ailleurs, la fréquence des sollicitations montre que le recrutement des dirigeants se réalise en grande partie à l'intérieur du monde associatif lui-même, ou à sa périphérie.

Les obstacles majeurs aux responsabilités associatives (graphique 5) viennent sans surprise d'abord du manque de disponibilité, du fait des obligations professionnelles pour les hommes et des obligations familiales pour les femmes, qui citent également leurs obligations professionnelles, mais moins souvent.

La nature de ces obstacles explique le nombre important de retraités à la tête des associations, libérés de ces deux fortes contraintes quotidiennes que sont l'activité professionnelle et l'éducation des enfants, et disponibles pour des tâches prenantes comme les responsabilités associatives, en particulier celles de président. Par ailleurs, seulement 14% des réponses font état de l'absence d'obstacles rencontrés et 1,2% d'entre elles mentionne le manque de qualifications.

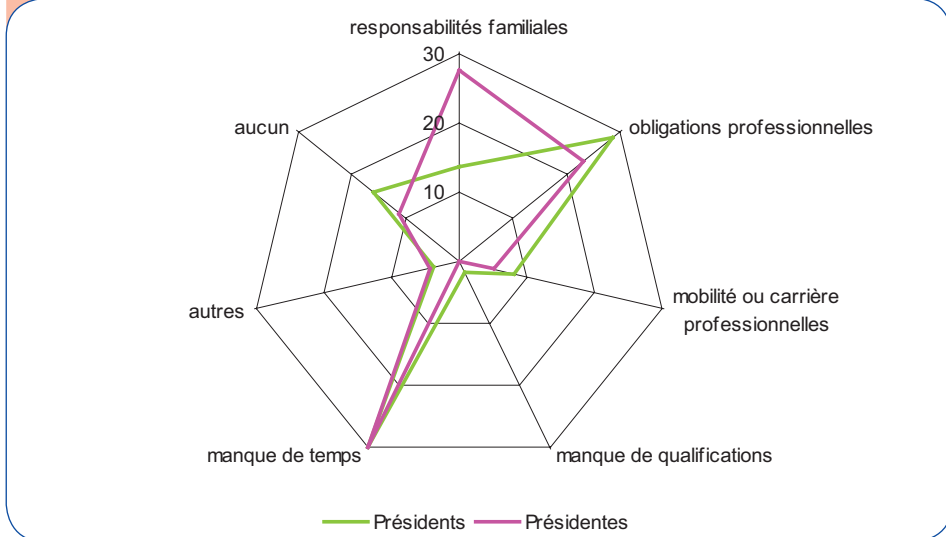
Ce sont surtout les chefs d'entreprise, les artisans-commerçants et les cadres supérieurs qui avancent leurs obligations professionnelles comme empêchement aux responsabilités associatives.

A l'inverse, les principaux facteurs qui ont facilité les responsabilités associatives des présidents (graphique 6) sont d'abord les sollicitations venant des associations (un peu plus pour les employés, les ouvriers et les sans profession), puis la disponibilité laissée par leur vie professionnelle (surtout pour les professions intermédiaires, les enseignants, les employés et les ouvriers).

Viennent ensuite leurs qualifications, le départ à la retraite et la proximité entre la profession et l'association concernée (principalement pour les agriculteurs et les enseignants).

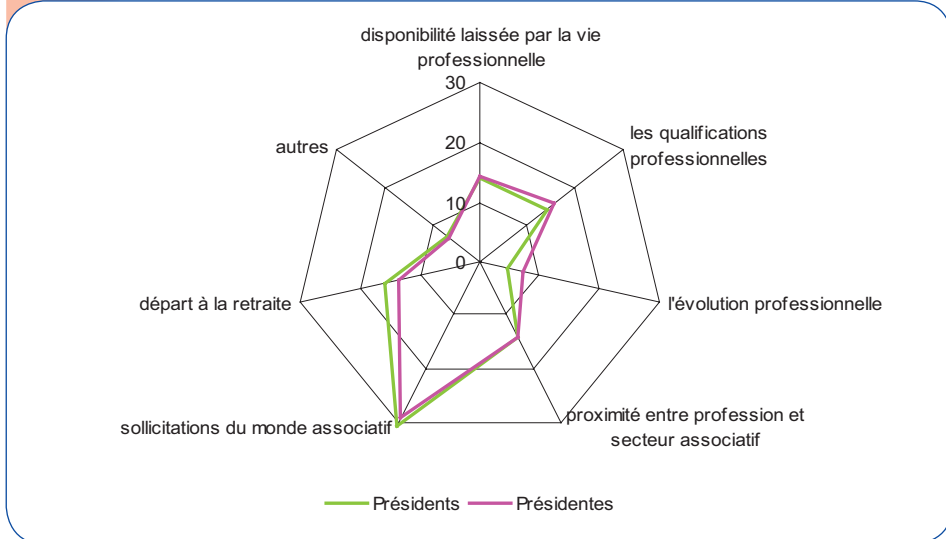
L'importance des sollicitations confirme que le milieu associatif recrute ses dirigeants souvent par cooptation, que les personnes soient déjà présentes dans l'association à divers titres ou fonctions ou qu'elles y soient appelées par des connaissances ou des personnes proches. Ce phénomène de cooptation est naturel, mais, ajouté au manque de candidats aux responsabilités, il ne contribue sans doute

Graphique 5 Facteurs empêchant les responsabilités associatives selon le genre du président (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions - Base réponses

Graphique 6 Facteurs favorisant la prise de responsabilité selon le genre (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions - Base réponses

Adhésion à un parti politique ou à un syndicat, exercice de responsabilités politiques locales et pratique du scoutisme selon le genre du président

	Présidents	Présidentes	Total
Est (a été) membre d'un parti politique	18%	10%	15%
Est (a été) membre d'un syndicat	36%	27%	33%
Exerce (a exercé) des responsabilités politiques au niveau local	17%	16%	17%
A pratiqué le scoutisme dans sa jeunesse	22%	16%	20%

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions

pas à diversifier les origines des dirigeants. Les motifs liés aux qualifications et à l'évolution professionnelle sont plus souvent donnés par les femmes, tandis que le motif du départ à la retraite est plus souvent le fait des hommes, des cadres supérieurs et des artisans commerçants, qui sont également ceux qui évoquent le plus souvent leurs obligations professionnelles comme cause d'empêchement.

Des engagements diversifiés, mais souvent liés entre eux

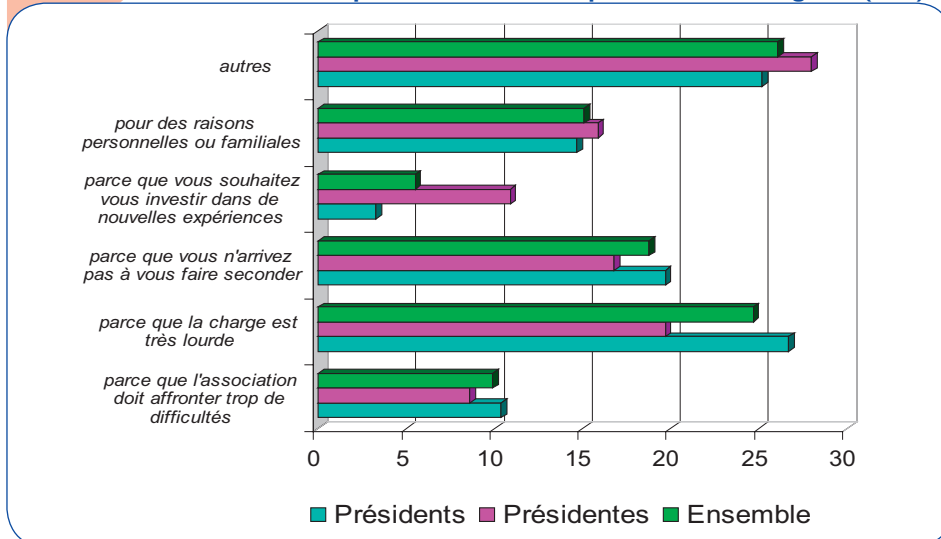
33% des présidents sont ou ont été adhérents à un syndicat (tableau 1), tandis que 15% sont ou ont été membres d'un parti politique et que 17% sont ou ont été élus localement (essentiellement dans les conseils municipaux). Ces chiffres, très élevés, (l'enquête « Histoire de vie » 2003 de l'INSEE donne, pour les plus de 18 ans, 2% de militants dans un parti, 3% dans un mouvement politique et 7% dans un syndicat), sont du même ordre de grandeur que ceux donnés par E. Flahault pour les adhérents des associations d'environnement (20% adhèrent à un parti, 20% à un syndicat et 25% ont été candidats à une élection municipale, Flahault, 2002). Ils montrent les relations qui existent entre les divers types d'engagement, qu'ils soient associatifs, syndicaux ou politiques. Les présidentes montrent un moindre degré d'engagement politique et syndical, comme dans la population en général (Achin et Lévêque, 2006, Nicourd, 2008).

En revanche, elles exercent ou ont exercé presque aussi souvent des fonctions d'élus locaux que les hommes. La pratique du scoutisme dans la jeunesse est fréquente chez les présidents (surtout les hommes) ; les présidents qui sont ou ont été responsables politiques locaux ont eu plus souvent des parents impliqués dans la vie associative (43% ont eu un père adhérent, 40% un père bénévole et 30% un père dirigeant d'association), mais n'ont pas plus pratiqué le scoutisme.

Ils ont aussi plus souvent adhéré à un parti politique ou un syndicat, et exercé des responsabilités associatives dans le passé, ou en cumulent actuellement. Ainsi, des liens

Graphique 7

Raisons de quitter la fonction de président selon le genre (en%)



Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions – Base réponses

nombreux existent entre les divers engagements des présidents. Au total, cependant, le lien entre adhésion à un parti et mandat local semble plus fort qu'entre responsabilités associatives (passées et présentes) et mandat local.

Carrière professionnelle : pas toujours un frein aux responsabilités associatives

Bien que la vie professionnelle soit le plus souvent un obstacle à la prise de responsabilités associatives, il existe aussi pour certains une continuité ou une relation positive entre vie associative et vie professionnelle : au total 25% des présidents (hommes et femmes) ont une profession proche du secteur associatif choisi et 24% des femmes (20% des hommes) estiment que leur engagement associatif se situe dans le prolongement de leur activité professionnelle (quand les intérêts professionnels sont proches des intérêts associatifs). Par ailleurs, 47% des femmes estiment que leurs responsabilités associatives ont eu, le plus souvent, un impact favorable sur leur évolution professionnelle.

On voit aussi les salariés (ou anciens salariés) des associations s'engager dans les responsabilités associatives bénévoles. Ainsi, les engagements

associatifs n'entravent en général pas la carrière professionnelle des présidents.

Au contraire, ils peuvent même la faire évoluer favorablement, surtout pour les femmes, dans la mesure où ils leur apportent des compétences nouvelles (voir infra).

60% des présidents ont déjà envisagé de quitter leur fonction de président

Près de 60% des présidents ont déjà pensé à quitter leur fonction (graphique 7).

La principale raison évoquée est la lourdeur de la charge que représente cette fonction et le fait qu'ils n'arrivent pas à se faire seconder dans leur tâche, surtout pour les présidents hommes. Les présidentes avancent moins souvent ces motifs, mais plus souvent le souhait de s'investir dans de nouvelles expériences, ou des raisons personnelles ou familiales. 10% des présidents estiment par ailleurs que l'association est confrontée à de trop nombreuses difficultés. D'autres raisons sont citées : l'âge ou la santé, auxquelles on peut associer la lassitude ou le sentiment d'usure, du fait entre autres de la durée du mandat.

Tableau 2 Exigence de compétences particulières pour la fonction de président selon le diplôme du président (en%)

	La fonction de président demande des compétences particulières	La fonction de président ne demande pas de compétences particulières	Total
Sans diplôme	60,5	39,5	100
Brevet-BEP-CAP	74,6	25,4	100
Bac	81,4	18,6	100
Bac+2-BTS-Bac+3	83,0	17,0	100
Bac+4 et plus	89,7	10,3	100
Autre	82,0	18,0	100
Total	81,9	18,1	100

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

En effet la longévité des présidents à leur poste est souvent très importante (27% des présidents ont plus de 10 ans d'ancienneté). Une autre raison est le désir de laisser la place aux jeunes ou aux autres, de renouveler les personnes, de partager les responsabilités, souvent dans une optique d'évolution de l'association, d'émergence d'idées nouvelles. S'ils ne quittent pas leur fonction, cela serait dû principalement selon eux au manque de candidats motivés (ou, plus rarement, compétents) et à la crainte que l'association puisse disparaître, ce qui montrerait à quel point certains projets associatifs sont liés essentiellement à des individus, ce qui rend plus fragiles les associations qui les portent.

Les compétences nécessaires pour diriger une association et leur mode d'acquisition

Plus des trois quarts des présidents estiment que la direction d'une association demande des compétences particulières : en premier lieu des compétences relationnelles et une bonne connaissance de l'association, et en second lieu des compétences managériales, techniques, financières ou juridiques (tableau 2). Mais cette opinion émane plus souvent des cadres supérieurs et des enseignants, que des catégories, en général moins diplômées, comme les ouvriers, les artisans-commerçants,

les employés et les sans profession. Cette divergence d'appréciation montre que la question de la légitimité et de la capacité à diriger une association n'est pas envisagée de la même manière par les différentes catégories sociales. Ce constat doit toutefois être relativisé par le fait que les présidents les plus diplômés ne dirigent pas tout à fait le même type d'organisations que leurs homologues moins diplômés. En effet, les compétences requises ne sont pas de même nature selon qu'il s'agit d'associations professionnalisées ou d'associations ne recourant qu'au bénévolat. L'expérience de la vie associative est le principal mode d'acquisition des compétences utilisées dans la fonction de président (un tiers des

Tableau 3 Mode d'acquisition des compétences utilisées dans la fonction de président selon son diplôme (en%)

	Sans diplôme	Brevet BEP-CAP	Bac	bac+2 BTS - BAC+3	Bac+4 et plus	Autre	Total
par la formation initiale	9,0	7,6	8,6	17,1	24,0	19,5	16,2
dans la vie professionnelle	23,2	22,0	28,9	29,3	36,8	26,2	29,9
dans la vie politique ou syndicale	1,1	7,1	3,3	6,4	5,7	9,9	5,8
dans la vie associative	53,2	45,2	41,3	33,0	22,0	27,2	33,4
dans les fonctions actuelles	12,5	14,2	8,9	9,2	9,5	10,9	10,5
autre	0,9	3,8	9,1	5,1	2,0	6,3	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions – Base réponses

réponses), juste devant la vie professionnelle (30%). Vient ensuite la formation initiale (16%), tandis que seulement un peu plus de 10% des présidents déclarent que ces compétences proviennent surtout de l'exercice de leur fonction actuelle (tableau 3). L'expérience de la vie politique et syndicale est relativement peu citée (seulement 6% des réponses), sauf par ceux qui ont exercé des responsabilités politiques locales. D'autres modes d'acquisition ont été déclarés : c'est notamment le cas de la formation post-initiale, qu'elle soit dispensée par l'association ou la fédération (formation interne, stages), par l'entreprise (formation permanente), ou par la municipalité (formation des bénévoles). Au total, seulement 16% des présidents ont bénéficié d'une formation assurée ou financée par leur association,

principalement dans le domaine de l'animation, de la communication et de la gestion. D'autres formations concernent directement l'objet de l'association, le domaine du management ou du fonctionnement associatif lui-même. Par ailleurs, l'autoformation, l'expérience de la vie, familiale notamment, l'éducation des enfants, l'expérience de terrain, ou les études personnelles, sont également considérées comme un capital et un atout pour exercer la fonction de président. Le niveau de diplôme joue un rôle important dans l'appréciation que portent les présidents sur leur mode d'acquisition des compétences. Ainsi 65,7% des non diplômés, 59,4% des détenteurs du brevet (ou BEP, CAP) et 50% des détenteurs du Bac estiment que leur vie associative passée et présente les a formés à la fonction de président, tandis que seulement

42% des détenteurs d'un bac +2 ou +3 et 31,5% des détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur à bac +4 expriment la même opinion. Ces derniers sont en revanche 60,8% à déclarer que leurs compétences ont été acquises essentiellement durant leur formation initiale ou leur vie professionnelle.

On peut en déduire que la fonction formatrice de la participation aux associations (et à leur direction) est essentielle pour les moins diplômés, qui peuvent y acquérir des compétences nouvelles, en particulier relationnelles. En revanche, la vie politique ou syndicale est rarement reconnue par ces responsables comme un lieu d'acquisition de compétences, malgré le fait que de nombreux présidents aient adhéré à un parti politique ou à un syndicat.

	Fréquence
Trajectoires de fondateur	36,7%
<i>dont fondateur sans autres fonctions dirigeantes décisionnaires</i>	28,0%
<i>dont fondateur avec 1 fonction dirigeante décisionnaire</i>	6,6%
<i>dont fondateur avec 2 ou 3 fonctions dirigeantes décisionnaires</i>	1,5%
<i>dont fondateur salarié avec 1 ou sans fonction dirigeante</i>	0,6%
Trajectoires sans fonctions dirigeantes décisionnaires préalables	37,6%
<i>adhérent et/ou usager et/ou bénévole</i>	37,6%
Trajectoires avec une ou plusieurs fonctions dirigeantes décisionnaires préalables	24,6%
<i>dont une seule fonction dirigeante décisionnaire</i>	22,3%
<i>dont deux ou trois fonctions dirigeantes décisionnaires</i>	2,3%
Trajectoires d'ancien salarié	1,2%
<i>Total</i>	100,0%

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

6

Des trajectoires au sein de l'association qui distinguent fondateurs et non fondateurs, personnes ayant accédé rapidement à la fonction de président et personnes ayant connu une trajectoire plus longue en occupant diverses fonctions de responsabilité

Au total, 31% des présidents étaient auparavant membres du CA, 12% secrétaires ou vice-présidents, et seulement 8% trésoriers.

Les femmes ont été un peu plus souvent adhérentes, usagères, bénévoles, secrétaires, et membres du CA, mais moins souvent fondatrices et vice-présidentes que les hommes. Elles sembleraient donc montrer un moindre « volontarisme » et avoir occupé un peu plus souvent des fonctions moins prestigieuses (Prouteau, Tabariés, 2010).

Elles ont été aussi par ailleurs des bénévoles moins régulières. On sait par ailleurs que les femmes présidentes consacrent moins de temps en moyenne dans l'année à cette fonction : 404 heures contre 492 heures pour les hommes. Au total, peu de présidents ont d'abord été usagers (16%), mais 53% ont été adhérents et 42% bénévoles.

Les anciens salariés sont en nombre infime : 1,6% seulement. Il s'agit alors essentiellement d'employés. La durée de la présidence est en moyenne plus longue pour les hommes que pour les femmes : 5,2 ans pour les présidentes, contre 7 ans pour les présidents.

Les présidents fondateurs, qui représentent un tiers du total, sont plus nombreux dans les

associations sans salarié (plus d'un tiers) que dans les associations employeurs (un quart).

Ils se recrutent plus souvent parmi les hommes (37% des présidents contre 24% des présidentes), et parmi les professions intermédiaires, les enseignants et les professions libérales.

Le fait d'avoir créé l'association favorise une plus grande longévité au poste de président, puisque près de 45% de ces fondateurs sont présidents depuis plus de 10 ans, tandis que ce n'est le cas que pour 19% des non fondateurs.

Au total, quatre grands types de trajectoires (tableau 4) au sein de l'association actuelle ont été repérés en ne prenant en compte que les fonctions décisionnaires, c'est-à-dire celles du bureau (vice-président, trésorier, secrétaire) et en laissant de côté la fonction de membre du CA, qui demande généralement une moindre implication : les trajectoires de fondateur, les trajectoires sans fonctions dirigeantes préalables, les trajectoires avec une ou plusieurs fonctions (plus fréquentes dans le sport) et les trajectoires d'ancien salarié (qui sont plus fréquentes dans le secteur de la santé).

La trajectoire la plus fréquente (37,6%), notamment chez les femmes, est celle où un adhérent, un usager ou un bénévole a pris la tête de l'association sans avoir exercé auparavant de fonctions dirigeantes (en dehors de la fonction de membre du CA).

La deuxième (28%) est celle du fondateur qui

devient président directement ou après avoir été membre du CA : cette trajectoire est plus masculine et plus fréquente dans le secteur des loisirs et de l'action caritative et humanitaire.

La troisième (22,3%) correspond aux présidents qui ont exercé une fonction dirigeante bénévole auparavant (vice-président, trésorier, secrétaire) ; c'est souvent le cas dans le secteur du sport.

Les autres trajectoires sont nettement moins fréquentes et également plus féminines, en particulier celles où le président a exercé précédemment deux fonctions dirigeantes ou plus.

Le principal constat est que deux tiers des présidents d'association n'ont pas exercé de fonctions dirigeantes dans le bureau avant d'accéder à cette fonction, et c'est particulièrement le cas chez les fondateurs. Par ailleurs, seulement 4% des présidents ont exercé deux fonctions ou plus et 29% n'ont exercé qu'une seule fonction, ce qui est plus fréquent chez les non fondateurs.

Une présence au sein de l'association semblerait donc être, dans de nombreux cas, un atout suffisant pour accéder à la fonction de président.

En effet, un président sur trois et près d'une présidente sur deux n'étaient auparavant qu'adhérents, usagers et/ou bénévoles, et/ou simples membres du CA. Cela traduit bien l'importance de la connaissance de l'association dans l'accession aux responsabilités.

Quatre grands groupes de participation à la vie associative différenciés selon le profil des présidents

On peut répartir les présidents en quatre grands groupes selon leur type de participation présente et/ou passée à la vie associative : ceux qui n'ont eu qu'une responsabilité, l'engagement actuel (38%), ceux qui ont eu seulement des responsabilités dans le passé (19,4%), ceux qui en cumulent seulement actuellement (18,3%), et enfin ceux qui ajoutent aux responsabilités passées le cumul actuel (c'est-à-dire ceux que nous appellerons les « très impliqués ») (24,4%).

Ces quatre groupes se distinguent relativement par leur profil : le premier groupe est féminin, peu précoce¹, peu politisé et plus présent dans les loisirs et la culture.

Le dernier groupe est plus masculin, plus âgé, plus diplômé, plus précoce et plus politisé ; il est plus investi dans le secteur de la santé et de l'éducation ; les présidents de ce groupe ont exercé en moyenne 3,5 responsabilités associatives au cours de leur vie.

La précocité associative est donc une composante importante de la trajectoire,

¹ - La précocité est ici la prise de responsabilité tôt dans la vie

souvent associée au cumul des fonctions et à la politisation.

Précocité et cumul semblent aller de pair : si on a commencé jeune dans la vie associative, on a plus de chances de cumuler différentes fonctions de dirigeant associatif au cours de sa vie, du fait d'une plus grande implication, et aussi sans doute d'une plus grande sollicitation à l'intérieur même du monde associatif.

La précocité dans la vie associative est plus le fait des hommes, des jeunes, et des personnes politisées ou syndiquées.

L'analyse biographique a permis de montrer que dans la très grande majorité des cas, la politisation était précoce et précédait les responsabilités associatives.

On observe par ailleurs un lien entre cumul de responsabilités et bénévolat : ceux qui cumulent le plus sont aussi ceux qui ont le plus d'activités bénévoles non dirigeantes dans d'autres associations.

Les trajectoires se distinguent aussi selon le genre : les femmes ont plus souvent une trajectoire dans l'association et cumulent peu dans d'autres, tandis que les hommes cumulent et ont eu généralement un plus long parcours dans la vie associative.

Il existe enfin un lien entre cumul ou longue

trajectoire associative et les secteurs d'activité plus professionnalisés ou plus tournés vers autrui comme la santé ou l'éducation.

Il faut cependant garder à l'esprit que la majorité des présidents le sont dans des secteurs tels que la culture, le sport ou les loisirs, quel que soit leur type de trajectoire.

Au final quatre grands types de trajectoires

Quatre types de trajectoires dans la vie associative ont été mises en évidence au moyen d'une analyse des données (Analyse Factorielle des Correspondances).

L'échantillon des présidents se structure selon deux axes principaux : le premier représente le cumul des responsabilités associatives et le second la précocité de l'engagement associatif et l'âge du président. On observe deux trajectoires plutôt masculines, et deux plutôt féminines.

La première trajectoire est plutôt tardive, la deuxième et la troisième sont plus précoces, et la dernière est peu précoce (Tabariés, 2010).

Type A - Trajectoire masculine peu précoce avec peu de cumul :

C'est une trajectoire qui regroupe un président sur cinq avec une prépondérance masculine (70% d'hommes). Ces présidents, sans véritable trajectoire dans l'association, n'ont pas eu de fonctions dirigeantes dans le passé mais peuvent en cumuler actuellement. Ils sont plutôt âgés, souvent retraités, et ont accédé tardivement à leur fonction.

Ils présentent un profil socioprofessionnel moyen, sont peu politisés, mais parfois élus locaux, œuvrant notamment dans des associations anciennes, petites, et souvent dans le secteur de la défense des droits et des causes. Un sous-groupe très restreint (1,2%) encore plus masculin (77%), relativement âgé, et entré tardivement dans la vie associative, se distingue dans ce groupe A.

Ils n'ont pas eu de fonctions dirigeantes dans le passé et n'en cumulent pas actuellement, et n'ont pas effectué de trajectoire dans l'association.

Ce sont des présidents récents. Mais ils sont souvent très diplômés (professions libérales et cadres supérieurs) et c'est le départ à la retraite qui a entraîné leur prise de responsabilité dans l'association. Ils dirigent de petites associations plutôt anciennes, sans salariés, et le plus souvent dans le secteur de l'action sociale et de la culture.

Type B - Trajectoire masculine de fondateur, cumulant et bénévole :

cette trajectoire, qui concerne plus d'un quart des présidents (26,8%) est la plus masculine (87% d'hommes).

Ces présidents, majoritairement fondateurs, ont une grande ancienneté dans la présidence, sont plutôt âgés, souvent retraités, et cumulent des responsabilités présentes et passées, ainsi que des activités bénévoles dans d'autres associations.

Il s'agit des présidents les plus politisés, souvent élus locaux. Ce sont souvent des cadres supérieurs ou des professions intermédiaires, et ils ont bénéficié d'un environnement familial favorable, avec des parents engagés dans le monde associatif.

Leurs secteurs associatifs actuels sont plus souvent l'éducation et la défense des intérêts économiques, dans des associations plutôt grandes et soutenues par les pouvoirs publics. Ils sont également présents dans la santé et le sport (cumul actuel) ou l'ont été dans la culture et le sport (associations passées). Ils ressemblent beaucoup au groupe des « très impliqués » vu précédemment.

Type C - Trajectoire dans l'association, plus féminine, assez précoce et sans cumul :

cette trajectoire, plus jeune et plus féminine que les précédentes (37% de femmes) rassemble un quart des présidents (24,7%). Elle correspond à des dirigeants d'origine plus populaire (ouvriers, employés), avec un environnement familial assez impliqué dans la vie associative. Relativement précoces, mais peu politisés, ce sont des présidents récents, rarement fondateurs, avec essentiellement une trajectoire au sein de l'association. Ils sont actifs dans les secteurs des sports (employeurs et non employeurs), des loisirs et de la culture (sans salariés) et leurs associations sont relativement récentes.

Type D - Trajectoire féminine peu précoce avec peu de cumul :

la dernière trajectoire est la plus répandue (28,1%) et la plus féminine de toutes (54% de femmes). Elle concerne des présidents d'âge moyen, peu précoces, sans antécédents associatifs familiaux et pas très diplômés. Professions libérales, agriculteurs, voire sans profession, ils sont peu politisés et plus souvent à la tête d'associations assez récentes du secteur de l'action sociale, de l'éducation et de la santé. Ce sont rarement des fondateurs, mais ils cumulent parfois des responsabilités dans plusieurs associations.

Méthodologie

Cette recherche repose sur une enquête qui a été menée en trois étapes :

- 1 des entretiens à caractère biographique sur la trajectoire de vie des présidents d'association : trajectoires familiale, professionnelle, politique, syndicale et associative (15 entretiens menés en 2009),
- 2 une pré-enquête test auprès de 200 associations tirées d'une base de données d'associations (constituée en 2005),
- 3 une enquête conduite en 2009-2010 auprès d'environ 9000 associations de toutes tailles et de tous secteurs (par tirage aléatoire effectué par l'INSEE à partir de son fichier Sirene, avec des critères définis, comme le fait d'être employeur (57%) ou récente (40% créées après 2005)) situées dans toute la France ; le questionnaire comprend une centaine de questions au total sur le profil de l'association, le profil du président, la trajectoire du président et la gouvernance de l'association.

1230 réponses ont été reçues en tout. Il a été ensuite procédé à un redressement de l'échantillon sur la base de la structure sectorielle et employeur/non employeur issue du monde associatif français (Tchernonog, 2007)



* Achin C. et Lévêque S., (2006), Femmes en politique, Paris, La Découverte.

- * Febvre M., Muller L., (2004), « Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête PCV « Vie associative » et des indicateurs sociaux, Série des Documents de Travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0402, Insee.
- * Flahault E., (2002), La composition sociale des associations du secteur environnement, rapport de recherche ADEME.
- * Nicourd S., (2008) « Qui s'engage aujourd'hui ? », Informations sociales 1/2008 n° 145, pp. 102-111.
- * Prouteau L., Tabariés M., (2010), "Female Leadership in French Voluntary Associations", Voluntas, vol 21, n°4, pp. 497-524.
- * Prouteau L., Wolff F.-C. (2007), « La participation associative et le bénévolat des seniors », Retraite et Société, 2007-1, n°50.
- * Tabariés M., (2010), Gouvernance des associations. Profils et trajectoires des présidents d'association, rapport de recherche au Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives, octobre.
- * Tchernonog V., (2007), Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, Paris, Juris associations et Dalloz.
- * Thélot C., Vallet L.-A., (2000), « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », Economie et statistique, n° 334, pp. 3-32.

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative, du ministère des sports et du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : [http:// www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr](http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr)

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96